

Ordre du jour  
Agenda 141

REGLEMENT  
BY-LAW 6345

Fermeture d'une partie du lot 127-917 et d'une partie du lot 127-918 situées au nord-ouest du boulevard Gouin et au nord-est de la rue d'Iberville.

Closing of part of lot 127-917 and part of lot 127-918 located north-west of Gouin Boulevard, north-east of Iberville Street.

A la séance du Conseil de la Ville de Montréal, tenue le 24 janvier 1984,

At the meeting of the Conseil de la Ville de Montréal held on January 24, 1984,

le Conseil décrète:

the Conseil ordained:

1.- Sont fermées comme parc, une partie du lot 127-917 et une partie du lot 127-918 du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal montrées sur le plan G-78 Sault-au-Récollet daté du 9 janvier 1984 et dont la description technique préparée par Jacques Beaudry, arpenteur-géomètre, en date du 9 janvier 1984, est annexée audit plan. Ces documents sont identifiés par le Greffier de la Ville.

1.- Shall be closed as a park, part of lot 127-917 and part of lot 127-918 of the cadastre of the Parish of Sault-au-Récollet, Montréal Registry Division, as shown on Plan G-78 Sault-au-Récollet, dated January 9, 1984, the technical description of which prepared by Jacques Beaudry, land-surveyor, dated January 9, 1984, is attached to the said plan. Those documents are certified by the Greffier de la Ville.

Le maire

Le greffier de la Ville

*Jean Drapeau*  
Montréal le, \_\_\_\_\_

*Maurice Bouché*  
Pour la Ville de Montréal

30 JAN. 1984